





Le CENTRE D'ACCUEIL est maintenant clôturé.

Merci à tous les donateurs qui ont permis d'arriver au bout de ce projet.

Il nous faut maintenant, aménager l'intérieur (mobilier, cuisine fonctionnelle, reboisement, carrelage du point douches et WC, ..) et établir un règlement qui accorde notre souhait d'aider concrètement à la scolarité de quelques jeunes et les réalités locales.

### Bilan de cette année 2008.

- 282 jeunes sont parrainés : 209 en primaire (dans 23 écoles) et 73 en secondaire dans sept établissements différents ;
- Le centre accueille 12 internes ;
- La cantine mise en place au Centre même, permet de servir le repas de midi (5 jours de la semaine) aux parrainés du secondaire, et le dîner aux 12 internes (7 jours/7) ;
- L'association a embauché :
  - une personne pour la gestion de la journée et la cantine ;
  - un gardien de nuit.
- un règlement intérieur se met en place, pour que la gestion quotidienne se fasse dans la rigueur et la propreté.



La salle Jean-François Masson sert de salle de loisirs mais surtout de travail.



Au fond, l'armoire bleue possède une boîte aux lettres pour chaque parrainé du secondaire.

La porte (au fond, à droite) est la salle des ordinateurs, gérée par les parrainés.

La bibliothèque attenante est gérée, également, par les parrainés (consultation sur place ou par prêt noté sur cahier).

### Précision

Le karaté-club de Six-Fours a souhaité apporter aides (financière et en matériel) au karaté-club de Réo.

Pour ce faire, les responsables six-fournais ont créé une association : "Un dojo pour Réo". Malgré la confusion possible à partir du nom, cette nouvelle association n'a aucun lien avec notre association.

# 2009 : nouvelle année, la 13<sup>ème</sup> pour l'association

## la page des vœux

### **Vœux des parrainés - Réo**

Chers parrains, chères marraines,

Bonjour !

Une nouvelle année s'est encore annoncée, 2009.

Elle nous donne l'audace de l'espérance de poursuivre nos études grâce à vos nombreux soutiens. Ainsi chers parrains et marraines, il nous serait pénible sinon impossible de vous oublier en cette nouvelle année.

Malgré la distance si longue qui nous sépare, nous n'avons pas vécu les moments de fête corporellement, mais nous les avons vécus de cœur et dans l'esprit. Nous ne serons pas les seuls à l'affirmer, car vos œuvres humanitaires ne se limitent pas à nous seuls. Pour ce fait, force est pour nous de vous présenter nos vœux les meilleurs. Que l'année 2009 soit une année de santé de fer, de joie, de paix, d'amour, d'attente, de réussite et de prospérité pour vous et vos familles respectives. Portez nos meilleurs vœux à vos collaborateurs !

Veillez recevoir nos salutations dans un bon climat !

Secrétaire  
Bassolé Willy Hermann

Vice- président  
Bationo Jacques

### **Vœux du Comité de Gestion - Réo**

A l'orée de cette nouvelle année 2009, les membres du COMITE DE GESTION UPPR/SANGUIE, les élèves, leurs parents ou tuteurs ont le grand plaisir de présenter à tous les membres de l'ASSOCIATION UPPR/FRANCE ainsi qu'aux marraines et parrains les meilleurs vœux de santé, paix, bonheur, prospérité, longévité, joie et succès.

Que 2009 galvanise davantage votre esprit de solidarité et d'amour du prochain en faveur des enfants orphelins et démunis scolarisés grâce à vous et qui ne cessent de vous dire merci pour tout. Que DIEU vous bénisse au quotidien.

EUGENE BAMOUNI, président du Comité de Gestion

### **Vœux du Bureau Exécutif - Le Pradet**

Que de chemin parcouru ensemble depuis 12 ans.

La sympathie qui se cristallise autour de ce projet fait notre force. Les responsables de l'association espèrent que chacun d'entre vous, trouvera dans sa participation une raison d'éclairer la nouvelle année de nombreux sourires.

### **Vœux des parrains, des adhérents et de sympathisants.**

L'association à laquelle vous vous intéressez, a reçu de nombreux vœux pour que tous ensemble nous trouvions la santé et la force de continuer.

En votre nom, nous remercions chacun de sa gentillesse. Chaque marque de sympathie nous donne l'énergie de continuer. Merci à tous.

**UN PROJET POUR REO** - Association Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - J.O. du 12 avril 1997 (n° 1918)

Adhésion, réadhésion à l'association : cotisation annuelle de **15 €** / chèque à l'ordre de "UN PROJET POUR REO"  
Toutes les sommes versées à l'association sont déductibles des impôts.